

Finances Publiques Locales

Niveau : Licence – troisième année - L3

Cursus : Economie

Semestre : 6

Volume horaire : 18 heures de cours (CM)

Intervenant : Ludovic DUPIN

Contact : ldupin@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Objectifs du cours :

L'objectif de ce cours est que les étudiants appréhendent l'environnement institutionnel des finances publiques, qu'ils en connaissent les grands principes qui les régissent, qu'ils comprennent pragmatiquement leurs mises en œuvre et enfin, qu'ils y trouvent sens au travers de la réalité quotidienne de l'action publique en France.

En s'appuyant sur une connaissance nécessaire et indispensable de l'organisation politique et administrative publique, il sera plus particulièrement travaillé :

- les finances publiques de l'État, et plus spécifiquement les recettes qui les composent,
- les finances publiques locales, en s'appuyant sur l'échelon communal

Plan de cours :

- Les principes généraux des finances publiques
- L'État : quelles recettes pour quelles dépenses ?
- Zoom sur la réalité des politiques de prélèvements
- Les collectivités locales : l'échelon communal comme exemple

Compétences développées :

- Connaissances théoriques relatives aux finances publiques d'Etat et locales
- Compréhension des enjeux dans un environnement complexe et politique
- Capacité à « bâtir » un budget public local simplifié

Modalités d'évaluation :

Épreuve écrite sur table

Prérequis (à mentionner uniquement s'il y en a) :

Connaissances de l'organisation publique et politique en France (cf. cours d'Institutions Administratives et Droit Public du semestre 1)

Bon sens et goût de l'effort

Bibliographie / références :

Bouvier, M. (2022). Les finances locales. France: LGDJ, un savoir faire de Lextenso.